

# Délibération n° 30

Conseil municipal du 2 juillet 2010

## Politique publique petite enfance - Associations Petite Enfance - Première répartition des subventions - Actions spécifiques – Approbation

*Mme CHOQUET, Adjointe,  
donne lecture de l'exposé suivant :*

### Exposé

Dans le cadre de la politique publique petite enfance, la Ville s'est engagée à soutenir et accompagner les associations qui œuvrent dans ce domaine au bénéfice des 35 000 familles nantaises.

Cette politique publique définit des orientations stratégiques qui recouvrent, en grande partie, des objectifs partagés avec le secteur associatif dans le champ de l'accueil du jeune enfant. Elle encourage les associations à :

- promouvoir et faciliter l'accès des familles aux prestations proposées,
- améliorer la qualité du service aux familles,
- maintenir une diversité de services afin de faciliter le libre choix des familles.

Les associations qui ont sollicité des subventions de fonctionnement et dont les demandes vous sont aujourd'hui présentées assurent des services répondant aux enjeux précédemment rappelés : emplois familiaux et associations d'assistantes maternelles, formation des intervenants à domicile auprès des enfants.

Il est donc envisagé de procéder à un versement de subventions destinées à aider le fonctionnement de ces associations, pour un montant de 50 900 €, suivant le descriptif ci-joint.

La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits du budget 2010, au Chapitre 65, article 6574.ENF, sous-fonction 60.10.

**Le Conseil délibère et, par 56 voix pour et 8 abstentions,**

1. approuve le versement de subventions aux associations petite enfance pour un montant de 50 900 €, selon la répartition présentée en annexe,
2. autorise M. le Député-Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 2 juillet 2010

Jean-Marc AYRAULT

Député-Maire

*Le Député-Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 8 juillet 2010*

Jean-Marc AYRAULT